



CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (H/F)

Réf. CdM DIT 2020

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

La direction du développement et de l'innovation territoriale est une des trois directions qui compose la Direction générale adjointe « Développement territorial, économie et environnement ».

Elle assure et structure le développement des partenariats et des coopérations territoriales avec les collectivités, syndicats et acteurs présents dans l'espace métropolitain, afin de renforcer la lisibilité de l'action de la métropole et d'optimiser les coopérations. Elle formalise ces partenariats dans le cadre de conventions, de coopérations thématiques à partir de projets innovants, mutuellement avantageux.

La Métropole développe ainsi sa réflexion et son action autour de la production de solutions innovantes expérimentées par les collectivités membres et répliquables à l'échelle de la Métropole. Elle se positionne en centre de ressources pour les collectivités membres et pour leur permettre d'agir de façon optimale dans un environnement urbain complexe.

Ces deux volets, **développement et animation des coopérations** et **développement de l'innovation publique**, constituent les deux principales missions du Chargé de mission dans le cadre d'une création de poste.

PROFIL DU POSTE

Missions et responsabilités

Au sein de la Direction Développement et Innovation Territoriale, composée de deux experts cadres A et d'un apprenti, le collaborateur (trice) aura à travailler en lien étroit avec l'ensemble des directions de la MGP, avec les correspondants techniques des différentes collectivités du périmètre, ainsi qu'avec les élus métropolitains en fonction des projets et notamment avec le vice-président en charge de la démarche « Métropole d'intelligences ».

Sous l'autorité de la Directrice du Développement et de l'Innovation Territoriale, le collaborateur (trice) portera deux principaux axes de travail :

- Développement et animation des coopérations territoriales
 - Structurer et assurer, aux côtés de la directrice, les relations partenariales avec les collectivités, syndicats et partenaires, en faisant notamment émerger les sujets et projets communs,
 - Contribuer à la préparation et à la formalisation de partenariats avec les collectivités, syndicats dans les différents champs d'activité de la Métropole,
 - Préparer et suivre des conventions, des coopérations thématiques et également des démarches d'innovation dans le cadre d'appels à projets et de mutualisations.
 - Diffuser de l'information en matière de coopération et de réalisations aux collectivités et partenaires
 - Contribuer à la préparation et à l'animation des cycles de réunions régulières avec les collectivités (G 131...)
- Développement de l'innovation publique territoriale
 - Participer à des programmes et initiatives autour de l'innovation publique et assurer une veille en la matière,
 - Développer et animer une communauté d'innovateurs publics permettant la diffusion de la culture de l'innovation dans les politiques et les administrations publiques,
 - Accompagner les projets innovants des collectivités dans une optique de développement de biens communs et de services publics numériques,
 - Accompagner et enrichir les démarches et actions innovantes des différentes directions métiers de la Métropole du Grand Paris.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation :

- Master en stratégie urbaine, smart-city, politiques publiques...

Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et particulièrement de l'environnement des « villes intelligentes », des enjeux de la transformation des politiques publiques,
- Avoir un intérêt marqué pour les acteurs, les démarches, les outils de l'innovation publique,
- Savoir animer des réunions avec des partenaires divers et fédérer un réseau,
- Se positionner dans une démarche de projet transversale et collaborative,
- Être force de proposition
- S'intéresser aux dimensions internationales et européennes
- Être curieux et dynamique

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière administrative
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Le poste requiert de se déplacer régulièrement sur le territoire métropolitain.
- 25 jours de congés annuels et 2 jours de RTT/mois.
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **CdM DIT 2020** à recrutement@metropolegrandparis.fr

CONTACT

- Séverine Rommé, Directrice du développement et de l'innovation territoriale
severine.romme@metropolegrandparis.fr

ACCES

- Le siège de la MGP est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)